

Mardi de la DGPR

L'action RSDE pour les ICPE

Des études sectorielles pilotées par les syndicats professionnels et les agences de l'eau, les groupes IETI



Plan national d'action contre le
pollution des milieux
aquatiques par les
micropolluants

Axe 1 : réduire les émissions à
la source

Action n°10 : Engager des
partenariats avec les branches
d'activité économiques



Les IETI : groupes Inter-agences
d'Echanges Thématique Industrie



eau
seine
NORMANDIE

Des démarches de branches : pour quoi faire ?

Prescriptions ICPE circulaire 05/01/2009 :

- Les entreprises ont recherché les émissions de substances dangereuses caractéristiques de leur activité : surveillance initiale RSDE2
- Certaines d'entre elles doivent continuer une surveillance pérenne pour des substances dont les émissions sont jugées significatives
- Enfin des études de réduction sont exigés pour quelques substances aux rejets importants nécessitant de réaliser un programme d'actions et/ou une **étude technico-économique individuelle**

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau
seine
NORMANDIE

Des démarches de branches : pour quoi faire ?

Cas des industries raccordées

- Une RSDE a été menée en parallèle sur les rejets de stations de traitement des eaux usées (STEU)
- En cas de rejets de substances identifiés à la sortie de STEU, les collectivités pourront remonter à la source, donc vers les émetteurs de substances (éventuellement non soumis à ÉTÉ)
- Les autorisations de rejet (obligatoires) et conventions de déversement pourront intégrer les paramètres micropolluants issus du RSDE



eau
seine
NORMANDIE

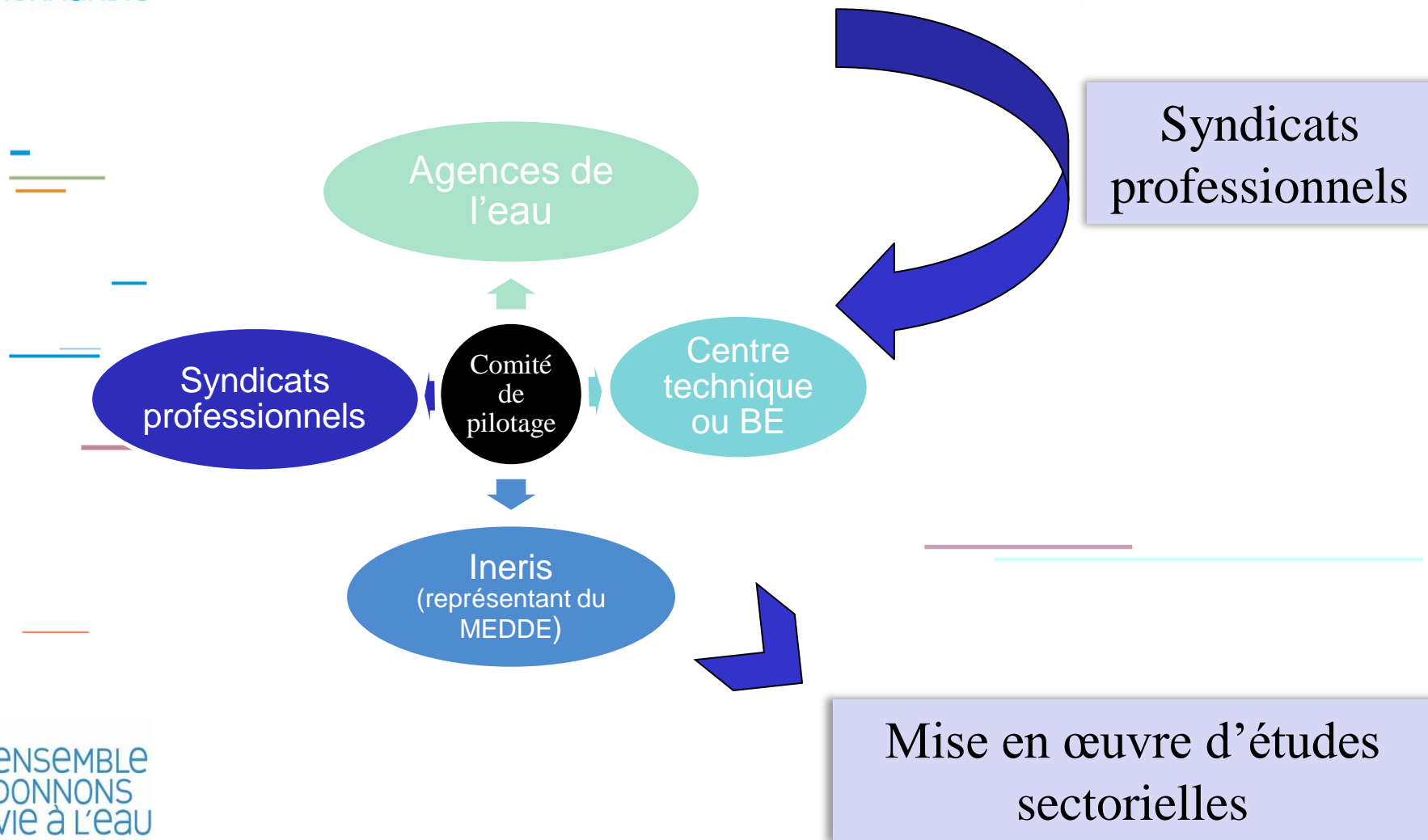
L'entreprise

- Découvre parfois par la RSDE qu'elle est à l'origine de l'émission de certaines substances
- Ne sait pas toujours d'où viennent les substances (matière première, activité du site ...)
- Ne sait pas comment réduire voire comment supprimer un rejet

... Peut être seule face à ces problèmes

.... il faut l'aider

Les IETI : groupes Inter-agences
d'Echanges Thématique Industrie





eau
seine
NORMANDIE

Objectifs

Mutualiser les efforts de connaissance / moyens humains et financiers

Identifier l'origine des substances au sein de chaque activité

Trouver les solutions à mettre en œuvre au sein de l'activité

Inciter les structures professionnelles à renforcer leur expertise sur la problématique des rejets de substance dans l'eau

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau



Etudes terminées

- Déchets
- Blanchisseries industrielles
- Abattoirs et métiers de la viande

Etudes en cours (à différents stades)

- Secteur papetier (étude initiale terminée ; prolongation d'étude en cours)
- Fonderies de métaux
- Entreprises du traitement de surfaces et du travail mécanique des métaux
- Traitement des cuirs et peaux
- Métiers de l'artisanat (1^{ère} phase terminée sur 5 secteurs / 2^{nde} phase en cours)

Etudes sur le point d'être engagées

- Blanchisseries hospitalières
- Ennoblement textile

Secteurs n'ayant pas donné suite

- Industrie pétrolière
- Sous-secteurs de la chimie
- Industrie agro-alimentaire
- Métiers du verre

Secteurs jugés non prioritaires

- Autres secteurs mentionnés dans la circulaire RSDE du 05 janvier 2009



eau
seine
NORMANDIE

Les études de branche : qu'est ce qu'elles contiennent?

 **Il n'existe pas un cahier des charges standard pour tous les secteurs**

 **De façon générale, elles intègrent :**

1. Etat des lieux des connaissances / Etude bibliographique
2. Identification de l'origine des substances
traitement des données de surveillance initiale
questionnaire
mesures, essais expérimentaux
étude de corrélation substance-activité
3. Recherche des solutions de réduction/suppression
4. Analyse économique des solutions envisageables en 3)
5. Restitution / communication / Formation

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Quelques difficultés rencontrées

1. Difficulté pour trouver certains porteurs de projets
2. Représentativité de certains secteurs (structuration de la profession, hétérogénéité de certaines sous-activités au sein d'un même secteur ...)
3. Retour tardif des données de surveillance initiale
4. Difficultés techniques à conduire les recherches (origine de la substance-trace ...)

Les apports de ces études

1. Des réponses pour certaines substances aux adhérents (origines, réduction, bonnes pratiques ...)
2. Une meilleure connaissance des problématiques par le secteur
3. Une expertise développée pour les centres techniques des professions

Les agences de l'eau apportent des aides techniques et financières pour :

Les études de branches

Subvention

La réalisation des ÉTÉ
(études technico-économiques)

Subvention

La mise en œuvre des actions de réduction ou de suppression des émissions

Subvention
et/ou
avance



eau
seine
NORMANDIE

Pour plus d'informations consulter les sites internet :

http://www.ineris.fr/rsde/etudes_branches.php

<http://www.lesagencesdeleau.fr/>

– Merci pour votre attention –

- Baptiste CASTEROT -

casterot.baptiste@aesn.fr

ENSEMBLE
DONNONS
VIE à L'eau

Agence de l'eau